

G/R

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI

Ruhengeri, le 25 novembre 1952.-

N° 2877/Huis.

Ruhengeri



6692

OBJET:-

Aff. Sté Kivu-Meuble
c/ JE VDJENIJE VITCH.-

Monsieur le Greffier,

Comme suite à votre lettre n° 3089/R.C. N° 463 I
du 4 novembre 1952, j'ai l'honneur de vous faire tenir
ci-joint l'original d'une assignation civile signifiée
à Monsieur JE VDJENIJE VITCH dument remplie et signée.-

L'Huissier,
D. NEVEJANS.-

Monsieur le Greffier
du Tribunal de Ière Instance
de et à
COSTERMANS VILLE.-

Greffe du Tribunal de Ière
Instance de Costermansville.

Costermansville, le 4 novembre 1952.

N° 3089 / R.C.N° 4631

2 annexes

Objet :

Affaire Sté Kivu-Meuble
c/ Jevdjenijevitch.

3217 *11/11* *12*
3217 11/11 12
Monsieur l'Huissier, *N*

J'ai l'honneur de vous faire tenir, sous ce pli,
en original et copie, un exploit d'assignation en cause
émargée, que je vous prie de bien vouloir signifier à :

Monsieur JEVDJENIJEVITCH, prospecteur résidant à Ruhengeri
(Ruanda).

Sitôt signification faite, vous voudrez bien me
retourner l'original de cet exploit dûment complété et
signé.

Le coût du dit exploit n'est pas à percevoir.

Le Greffier,
P.o.
A. BENSELIN, -

Monsieur l'Huissier

à

RUHENGRI.

